

## Harcèlement psychologique et sexuel

### Nouvelle obligation pour l'employeur

Source : CNESST

En vertu de la Loi sur les normes du travail, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'employeur doit adopter et rendre accessible pour ses personnes salariées une politique de prévention du harcèlement psychologique et sexuel et de traitement des plaintes, qui inclut un volet concernant les conduites qui se manifestent par des paroles, des actes ou des gestes à caractère sexuel.

**Vous n'avez pas de politique de prévention du harcèlement psychologique et sexuel et de traitement des plaintes ? Voici des outils qui vous aideront à élaborer la vôtre.**

[Guide pour l'élaboration d'une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes](#)

Ce guide présente les différents éléments qui devraient être traités dans une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes. Il vise à soutenir les employeurs dans l'élaboration de la politique d'entreprise qu'ils doivent obligatoirement mettre en place et rendre disponible à leur personnel, conformément à la *Loi sur les normes du travail*.

[Modèle \(adaptable en format Word\) de politique en matière de harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes](#)

Ce modèle de politique vise à soutenir les employeurs dans la rédaction de la politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes qu'ils doivent mettre en place et rendre accessible à leur personnel.

[Exemple d'une situation de harcèlement psychologique au travail](#)

Cette capsule vidéo illustre une situation de harcèlement psychologique au travail où l'employeur intervient. Bertrand, le superviseur de Marc lui fait des remarques humiliantes et répétées sur son âge et son incompetence. Il exerce sur lui une surveillance excessive et lui reproche de mal effectuer son travail. Marc se sent blessé dans sa dignité et il est tourmenté au point de démissionner.

---

#### Nouveau !

Formation en ligne destinée  
aux travailleurs et aux  
gestionnaires

**Comprendre le harcèlement  
psychologique pour mieux  
le prévenir**

offerte par MultiPrévention

[Pour en savoir plus](#)

